

25.09.2007 - 11:42 Uhr

Défendre ensemble les intérêts communs

Berne (ots) -

Les leaders de l'Union Suisse des Paysans, GastroSuisse et hotelleriesuisse se sont rencontrés pour un échange d'informations et d'idées. L'objectif était de s'informer mutuellement sur des évolutions politiques précises et d'élaborer des axes stratégiques communs.

Les entretiens amorcés au printemps entre l'Union Suisse des Paysans, GastroSuisse et hotelleriesuisse se poursuivent. Les retombées d'un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine agro-alimentaire ont été discutées, tout comme la loi sur l'imposition des huiles minérales et la politique régionale et de l'aménagement du territoire. L'échange est devenu très concret sur le sujet de l'appellation d'origine SUISSE GARANTIE. Celle-ci sert à distinguer les produits agricoles suisses provenant d'exploitations agricoles à production et transformation écologiques et exemptes d'OGM. Les trois associations souhaitent mettre sur pied un groupe de travail commun dans le but d'examiner les possibilités d'introduire le label SUISSE GARANTIE dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Il a également été discuté, en termes généraux, de la déclaration du produit.

De plus, les associations partagent l'avis que le programme national alcool 2007 - 2011 va trop loin. En revanche, l'audition qui vient de se terminer sur l'ordonnance de l'Office vétérinaire fédéral a été approuvée. La possibilité d'utiliser les déchets de cuisine et restes de repas pour l'alimentation des porcs dans les exploitations homologuées doit être conservée.

Les débats se sont conclus sur le sujet du tabagisme passif et le débat qui aura lieu au Parlement concernant l'initiative parlementaire Gutzwiller. Malgré une interdiction de principe de fumer, la possibilité de faire usage de fumeurs doit être maintenue et des autorisations spéciales pour les établissements fumeurs doivent être accordées. Pour réaliser cet objectif, les associations de l'hôtellerie et de la restauration s'engagent pour que la majorité du Conseil national approuve les propositions de minorités de la Commission chargée de l'examen préalable. D'autre part, la loi doit viser l'hôte fumeur et non pas le restaurateur ou l'hôtelier.

Contact:

Jacques Bourgeois
Directeur de l'Union Suisse des Paysans, Berne
Mobile: +41/79/219'32'33

Dr. Florian Hew
Directeur de GastroSuisse, Zurich
Tél.: +41/44/377'53'53

Dr. Christoph Juen
CEO d'hotelleriesuisse, Berne
Tél.: +41/31/370'42'01

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100545590> abgerufen werden.